

AGENCE
CULTURELLE
DU POITOU-CHARENTES

fédération des arts de la rue
poitou - charentes

ARTS DE LA RUE / ARTS DANS L'ESPACE PUBLIC

ÉTAT DES LIEUX DE LA CRÉATION
EN POITOU-CHARENTES

SYNTHÈSE
JUIN 2015





Monstre(s) d'humanité, Compagnie Numéro 8 – photo : Germain Cagnac

AVANT-PROPOS	P.5
1. 90 ARTISTES ET COMPAGNIES ÉVOLUANT DANS L'ESPACE PUBLIC EN RÉGION	P.6
→ Un territoire moteur pour la création dans l'espace public.....	6
→ Une répartition territoriale marquée.....	6
2. PROFIL DES RÉPONDANTS	P.8
→ Des compagnies ancrées sur le territoire.....	8
→ Les arts de la rue : de multiples disciplines artistiques.....	8
→ La création dans l'espace public.....	8
→ Une quasi-exclusivité d'associations.....	9
→ Une pluri-activité présente.....	9
→ Des espaces de travail.....	9
→ Des équipes artistiques conventionnées pour la moitié.....	10
3. RESSOURCES DES ARTISTES ET DES COMPAGNIES	P.11
L'EMPLOI PERMANENT.....	11
→ 45% des structures ont recours à l'emploi permanent.....	11
→ Une majorité de postes précaires et à temps partiels.....	12
→ Des postes essentiellement administratifs.....	12
L'EMPLOI INTERMITTENT.....	13
→ Une forte présence artistique.....	13
→ Des situations contrastées.....	14
4. ÉCONOMIE DES ARTISTES ET DES COMPAGNIES	P.17
→ Un poids économique important.....	17
→ Une économie reposant principalement sur la vente de spectacles.....	17
→ Le soutien de l'État et des collectivités territoriales.....	18
5. GÉOGRAPHIE DE LA DIFFUSION DES CRÉATIONS RÉGIONALES	P.20
→ Du local à l'international.....	20
→ Une moyenne de 30 représentations par compagnie en 2014.....	20
→ Une pluralité de programmateurs repérés.....	20
6. PERSPECTIVES	P.22

LA FAR OUEST, FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ARTS DE LA RUE EN POITOU-CHARENTES :

Fondée en 2011 par des acteurs culturels régionaux (artistes, techniciens, diffuseurs, producteurs, festivals, élus locaux, institutions, spectateurs...), la Far Ouest œuvre à la consolidation et au développement des arts de la rue sur trois axes directeurs :

- la reconnaissance professionnelle et artistique,
- le développement des financements spécifiques, des équipes et des outils,
- l'ouverture, le dialogue, et la mise en réseau de l'ensemble des acteurs artistiques, culturels et citoyens.

En 2015, elle réunit 31 membres répartis pour moitié entre personnes morales et personnes physiques. Antenne régionale de la Fédération nationale des arts de la rue, ses statuts lui assurent tout de même autonomie et indépendance.

AVANT-PROPOS

Lieu de rencontres et de citoyenneté, l'espace public est aussi un lieu majeur d'expression artistique. Qu'il soit question d'arts de la rue, de projets itinérants, d'arts visuels ou de performances, la diversité des initiatives produit une réflexion sur la société et ses mutations auprès d'un large public. Celles-ci se sont développées et structurées depuis plusieurs décennies en France et en Europe.

Le territoire du grand Ouest (en particulier les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) occupe un rôle majeur dans l'économie du secteur des arts de la rue (après l'Île de France et le Sud-Est de la France). En Poitou-Charentes, l'implantation de nombreux artistes et compagnies, 90 équipes professionnelles repérées, confirme ce dynamisme dans la production d'œuvres dans l'espace public et les richesses créées à partir de celles-ci.

D'un point de vue économique, le nombre de professionnels évoluant au sein des arts de la rue en région est estimé à près de 500 salariés permanents et intermittents (entre 130 et 150 ETP), le poids économique du secteur entre 5 et 7 millions d'euros en 2014. Troisième « secteur » du spectacle vivant soutenu par les collectivités territoriales et l'État, après la musique classique et contemporaine et le théâtre, les arts de la rue attestent d'un fort ancrage territorial.

Cette apparente vitalité ne doit pas faire oublier la précarité des emplois et la fragilité des économies présentées dans cette étude. La faible part des moyens de coproduction, en

moyenne 3% des budgets, en est un exemple. La part importante des emplois précaires en est un autre. Dans un contexte économique tendu, les enjeux sont donc multiples. Comment consolider les productions, le développement et l'économie des structures ? Comment garantir sur le territoire les capacités d'un outil majeur, le CNAR, pour la structuration du secteur et le développement des compagnies et des artistes ?

Cet état des lieux, souhaité par la Far Ouest, Fédération régionale des arts de la rue, et réalisé par L'A. Agence culturelle du Poitou-Charentes, apporte les principaux repères socio-économiques de la création en région sur ce secteur (activité et économie générée). La parole est également donnée aux acteurs concernés (artistes, élus, opérateurs, chercheurs...) qui par leurs témoignages, éclairent les démarches et les enjeux de la création dans l'espace public, ses spécificités.

Cette observation se doit d'être poursuivie car, seule, l'approche des conditions socio-économiques des équipes artistiques ne permet pas de rendre compte des multiples facettes des arts de la rue. L'intention est également de prendre en compte l'ensemble des disciplines artistiques, mais les données sur les arts visuels restent parcellaires. Elles nécessitent d'être approfondies.

Nous remercions vivement les 45 artistes et compagnies pour leur participation à cette enquête ainsi que les membres du comité de suivi de cette étude.

1 90 ARTISTES ET COMPAGNIES ÉVOLUANT DANS L'ESPACE PUBLIC EN RÉGION

→ UN TERRITOIRE MOTEUR POUR LA CRÉATION DANS L'ESPACE PUBLIC:

90 artistes ou compagnies professionnelles d'arts de la rue¹, tirant leurs revenus principaux de la création de spectacles et proposant des créations inscrites en tout ou partie dans l'espace public, sont repérés en région. Pour les deux tiers de ces compagnies, la création et l'écriture pour l'espace public représentent leur activité principale. Elles sont secondaires pour le tiers restant. Avec une implantation ancienne pour certains, ce secteur montre un dynamisme que les politiques publiques

locales et nationales ont accompagné².

En 2005, l'Avant-scène de Cognac est reconnu Centre national des arts de la rue (CNAR). Celui-ci quitte Cognac en 2009 et, après une mission de préfiguration, s'implante à Niort aux Usines Boinot en 2011. Après quatre ans d'activités, la Ville de Niort décide de ne pas renouveler la convention qui la lie au CNAR jusqu'à fin 2015. Une nouvelle implantation est actuellement recherchée.

→ UNE RÉPARTITION TERRITORIALE MARQUÉE:

Près de 60% des compagnies et artistes sont implantés en Vienne et Deux-Sèvres avec une forte localisation sur les agglomérations de Poitiers et Niort. Une compagnie sur deux est située dans les principaux pôles urbains³ de Poitou-Charentes. Plus d'un quart (28%) dans les espaces périurbains de ces pôles.

Les Charentes occupent une place importante, notamment par la présence des compagnies en milieu rural. Cette présence artistique sur les territoires se différencie de celle du spectacle vivant dans sa globalité où les deux pôles les plus importants se situent en Vienne et Charente-Maritime.

Témoignage

LES ARTS DE LA RUE SONT-ILS UNE DISCIPLINE ARTISTIQUE ? COMMENT LES DÉFINISSEZ-VOUS ?

Pascal Le Brun-Cordier – directeur artistique de la ZAT⁴ et professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne⁵

« Ce n'est pas une discipline, mais plutôt un territoire de jeu et une manière d'envisager la relation à la fois au spectateur, au contexte et à la société. Tous les arts qui se produisent dans l'espace public ; de la musique à la danse en passant par le théâtre, le conte, les arts visuels, le street art, la performance, etc ; sont marqués par un état d'esprit, une volonté de parler à tous et d'interroger le monde. Dans l'espace public, ces formes artistiques jouent souvent sur l'incertitude du moment, le phénomène de perturbation, l'ambiguïté entre la réalité et la fiction, l'histoire d'un lieu ou son actualité.

(suite du témoignage page 7)

(1) Principalement des artistes du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque. Des artistes plasticiens sont intégrés dans cette étude mais l'inventaire de leur présence est non-exhaustif.

(2) Nous pouvons citer en particulier *Le Temps des arts de la rue* impulsé par le ministère de la Culture et de la communication (2005-2007) et le *Plan de développement des arts de la rue* de la Région Poitou-Charentes (2006-2009).

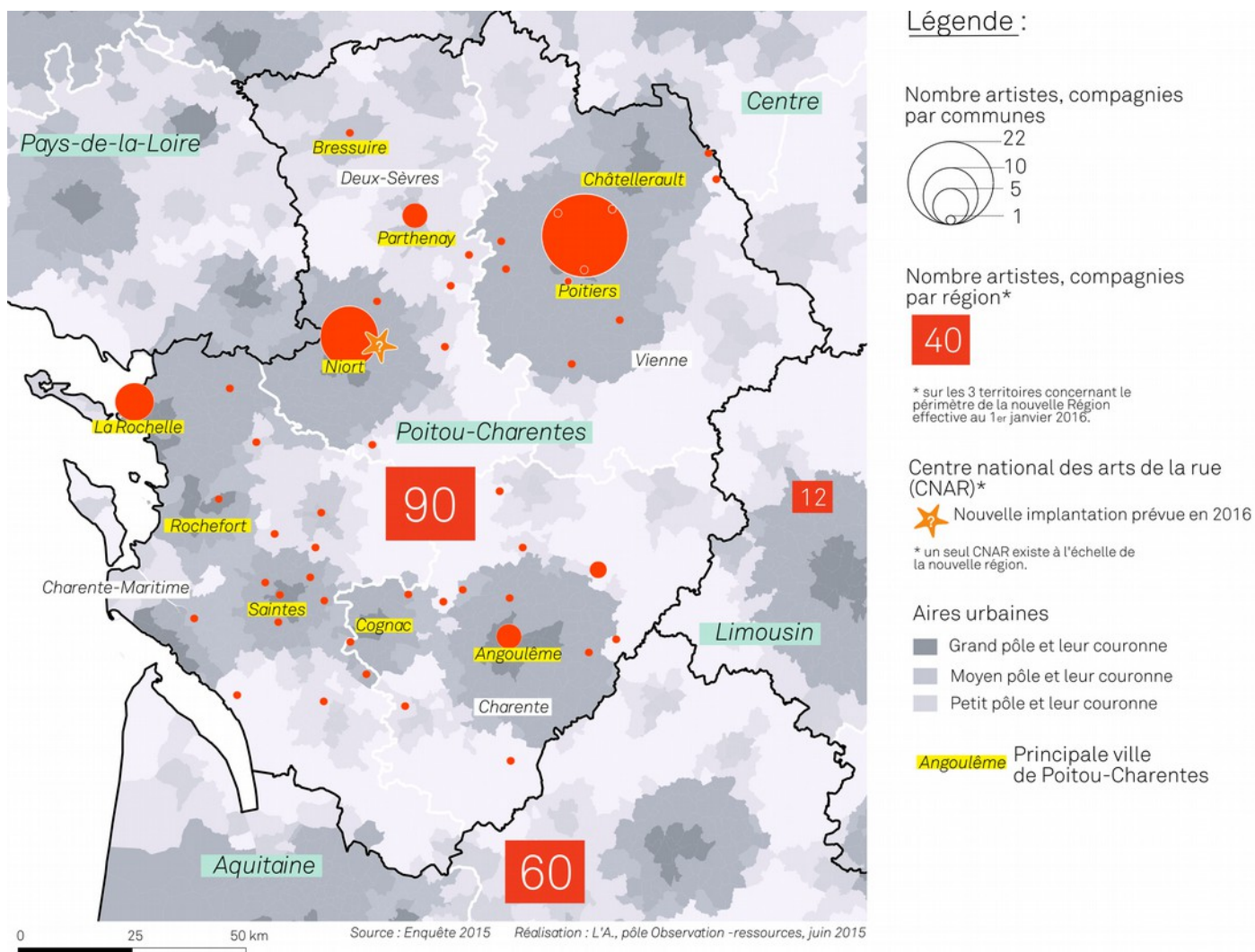
(3) Ville de plus de 20 000 habitants (Poitiers, Niort, La Rochelle, Angoulême, Saintes et Rochefort).

(4) Zone artistique temporaire – Montpellier (2010-2014)

(5) Direction du Master 2 Projets culturels dans l'espace public. Blog : masterpcep.over-blog.com/

Carte 1

Équipes artistiques de théâtre, danse, musique, cirque, arts visuels, etc., repérées pour leur création dans l'espace public (2015)



Quand l'art se greffe dans la ville ou dans la nature, en dialogue ou en contre point, dans une relation vivante avec l'environnement, c'est pour interpeller ou proposer une relation d'une autre nature, une aventure. Les arts de la rue sont plutôt un mouvement, voire un secteur très indiscipliné, qui joue avec les codes et mélange les genres. L'insertion du numérique et des réseaux sociaux au sein des propositions artistiques interroge de nouveau et fortement l'espace public, celui-ci ne se limite plus aux espaces physiques.

Il n'existe pas de définition univoque des arts de la rue. Ils sont caractérisés par le fait qu'ils ont lieu en dehors de la sphère conventionnelle, en dehors du théâtre, de la galerie, des lieux culturels classiques. Ils cherchent à parler aux gens qui seraient là par hasard, des passants, des habitants ou ceux venus par intérêt pour le théâtre, la danse ou les arts plastiques. Les arts de la rue s'adressent au public d'une manière singulière, celui-ci est souvent impliqué et occupe une place particulière. »

2 PROFIL DES RÉPONDANTS

45 artistes ou compagnies ont répondu à l'enquête (taux de réponse : 50%). Leur implantation respecte les logiques territoriales des équipes artistiques repérées sur l'ensemble du territoire (carte 1).

→ DES COMPAGNIES ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE

60% des structures interrogées ont plus de dix ans d'ancienneté. La plus ancienne compagnie de rue a été créée en 1990, la plus récente en 2014. L'étude nationale menée par HorsLesMurs⁶ en 2010 présente des résultats similaires. Nous constatons néanmoins que la part des équipes créées entre 2005 et 2010 reste importante en région (29%).

Nous recensons également 3 collectifs d'artistes, soit 7% des équipes artistiques.

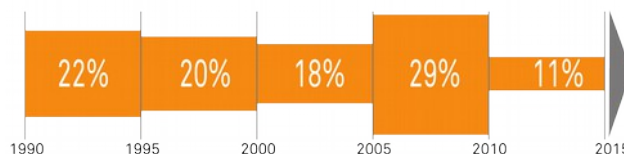
→ LES ARTS DE LA RUE : DE MULTIPLES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Près de la moitié des compagnies interviennent sur au moins deux disciplines artistiques confirmant la diversité et l'imbrication des formes artistiques dans les arts de la rue. La discipline la plus citée est le théâtre, ensuite la musique, puis le cirque, les arts visuels et la danse.

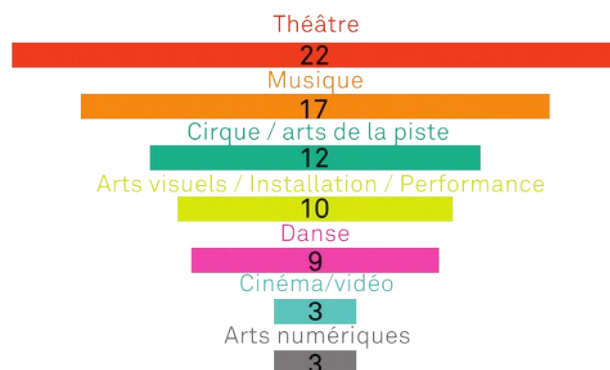
→ LA CRÉATION DANS L'ESPACE PUBLIC

Pour plus de la moitié des compagnies, la création dans l'espace public est une activité centrale, voire exclusive. Pour 16%, elle représente une activité plus exceptionnelle (1 ou 2 spectacles créés pour l'espace public au cours des dernières années). C'est le cas notamment pour plusieurs compagnies de danse.

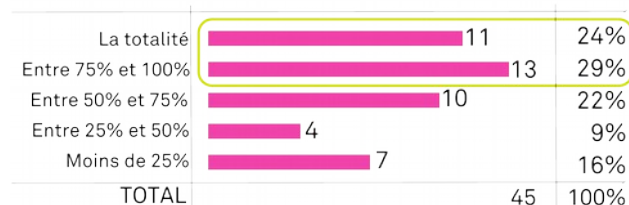
Graphique 1
Répartition des compagnies selon la période de création de leur activité



Graphique 2
Récurrence du nombre de disciplines artistiques citées



Graphique 3:
Part de l'espace public au sein des créations et activités des compagnies



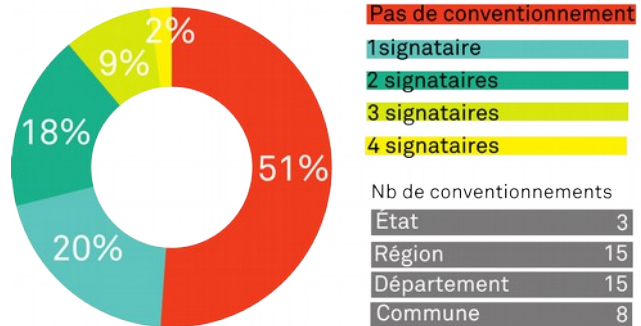
(6) Les chiffres clés des arts du cirque et des arts de la rue 2010, HorsLesMurs.

→ DES ÉQUIPES ARTISTIQUES CONVENTIONNÉES POUR LA MOITIÉ

L'échantillon étudié s'inscrit en partie au sein des politiques publiques. La moitié des structures bénéficient d'un conventionnement avec l'État et/ou la Région et/ou le Département et/ou la Ville. Les 3 compagnies régionales conventionnées en 2015 par l'État ont répondu⁸ à l'enquête, comme la quasi-totalité des compagnies conventionnées dans ce secteur par la Région Poitou-Charentes.

Graphique 5

Part des compagnies conventionnées selon le nombre et le type de collectivités territoriales



Témoignage

D'OÙ VIENNENT LES ARTS DE LA RUE ?

Floriane GABER – journaliste, coordinatrice de la MNACEP⁹

« Les arts de la rue tels qu'on les connaît, en France, sont nés dans l'immédiat après mai 68. L'exemple a été donné par des compagnies venues d'Outre-Atlantique, engagée comme le Bread and Puppet (contre la Guerre du Vietnam) ou expérimentale comme le Living Theatre (et son *Paradise now* appelant les spectateurs à joindre la nudité des acteurs). À ces deux branches, la France en ajoutera une troisième : celle des saltimbanques, forme de théâtre populaire ancré dans les traditions des chanteurs de rue, des circassiens et des cracheurs de feu.

Le premier événement consacré aux arts de la rue est *Aix ville ouverte aux saltimbanques*, en 1973. On y trouve, sur les trottoirs, des tenants de la tradition purs et durs : homme orchestre, homme le plus fort du monde, montreur d'animaux savants, dont les savoir-faire remontent à la nuit des temps mais dont la carrière se cantonne alors aux foires au boudin sur les parkings de supermarché. Des nouveaux venus les côtoient : acteurs, danseurs, plasticiens en rupture de ban, désireux de fuir les institutions sclérosées, aux abonnés embourgeoisés, et d'aller se produire là où se trouve la population, qu'ils souhaitent surprendre dans son quotidien.

Le côté « image d'Épinal » (du Palais des merveilles à Blaguebolle) n'empêche pas l'engagement, et les propos tenus sont souvent critiques par rapport aux licenciements massifs, à l'urbanisme galopant, etc. D'autres (comme Le Puits aux Images) mêlent quelques numéros d'acrobatie à la représentation de textes classiques. Ils sont les pionniers de ce qui, une décennie plus tard, s'appellera le nouveau cirque.

La décennie suivante sera marquée par la création de la première association nationale dédiée aux arts de la rue, Lieux publics, et le lancement de deux festivals phares à Aurillac et à Chalon-sur-Saône. Les années 90 verront pulluler les compagnies et les événements de rue, tandis que des lieux de fabrique, dirigés par des équipes modestes, continuent de structurer le secteur. Certains d'entre eux deviendront des CNAR (Centres nationaux des arts de la rue), dernier label en date lancé à l'occasion du *Temps des arts de la rue* (2005-2007). »

(8) Compagnies Carabosse (79), O.p.U.S - Office des Phabricants d'Univers Singuliers (79), Mastoc Production (79).

(9) Mission nationale pour l'art et la culture dans l'espace public lancée en avril 2014 par le ministère de la Culture et de la Communication.

3 RESSOURCES DES ARTISTES ET DES COMPAGNIES

Le salariat est fortement présent puisque 95% des structures étudiées emploient des artistes, des techniciens du spectacle ou des administratifs. Les travailleurs indépendants sont peu représentés (5%). Comme pour les équipes artistiques du spectacle vivant, les structures économiques des arts de la rue sont majoritairement de petite taille. Lorsqu'il existe, l'emploi permanent est en moyenne de 1 ou 2 salariés. Le recours important au contrat à durée déterminée (CDD de droit commun ou d'usage) est un indice de la précarité importante du secteur.

L'EMPLOI PERMANENT¹⁰

→ 45% DES STRUCTURES ONT RECOURS À L'EMPLOI PERMANENT

En 2014, 40 salariés, représentant 23 équivalent temps plein (ETP), sont employés au sein des équipes artistiques ayant un emploi permanent. En moyenne, on compte 1,4 salarié permanent par structure¹¹.

L'extrapolation de cette donnée à l'ensemble des compagnies régionales repérées nous permettrait d'estimer le nombre d'emplois permanents entre 50 et 65 sur le territoire.

Graphique 6
Recours à l'emploi permanent au sein de la structure



DES RÉSULTATS PONDÉRÉS POUR MESURER LES RESSOURCES AFFECTÉES AUX ARTS DE LA RUE

Une pondération sur les effectifs salariés et les montants budgétaires est opérée à partir du degré d'importance de la création dans l'espace public (se reporter au graphique 3 page 8). En effet, connaître précisément l'affectation des ressources pour la création dans l'espace public nécessite une comptabilité analytique rarement disponible au sein des structures étudiées. Ainsi, la totalité des emplois et des budgets est considérée pour les compagnies dont c'est l'activité majoritaire (+75%). Pour les autres, un coefficient (0,5) est appliqué. Les données des compagnies pour qui la création dans l'espace public est plus occasionnelle (moins de 25%) ne sont pas prises en compte.

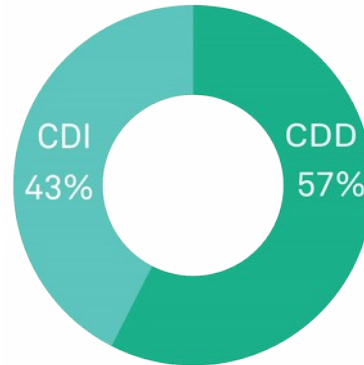
Les données sur l'emploi sont issues de la déclaration annuelle de données sociales (DADS 2014) et les éléments budgétaires s'appuient sur le compte de résultat de la structure.

(10) Correspond à l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD).
(11) Calcul effectué sur la base de l'équivalent temps plein.

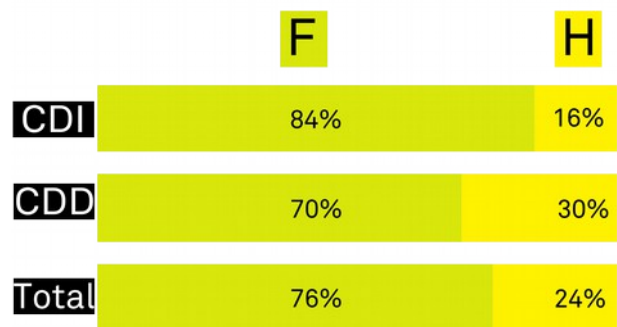
→ UNE MAJORITÉ DE POSTES PRÉCAIRES ET À TEMPS PARTIELS

Le nombre de salariés permanents par structure ne dépasse pas 5 salariés (valeur la plus haute). Les temps partiels sont majoritaires. Ces emplois restent précaires ; 57% d'entre eux sont des CDD. Les femmes occupent les 3/4 des postes permanents.

Graphique 7
Part des CDI et CDD au sein des emplois permanents



Graphique 8
Répartition des effectifs salariés selon le genre (%)



→ DES POSTES ESSENTIELLEMENT ADMINISTRATIFS

Les postes permanents sont occupés principalement pour les fonctions d'administration et de communication-relations publiques. Dans un second temps, les fonctions citées sont celles de la production et de la diffusion. L'action culturelle est également présente et plus rarement la

fonction de création. 4 artistes ont un poste permanent au sein de l'échantillon étudié.

Le recours à l'emploi mutualisé est occasionnel. La délégation à un prestataire, en particulier sur des tâches administratives (comptabilité, paie), est fréquente (50% des structures étudiées).

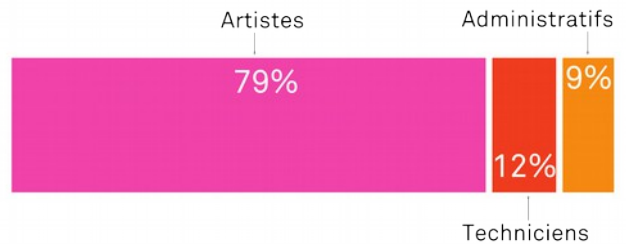
L'EMPLOI INTERMITTENT¹²

→ UNE FORTE PRÉSENCE ARTISTIQUE

En 2014, l'emploi intermittent concerne 460 artistes et techniciens du spectacle (effectifs non dédoublonnés¹³) pour 97 000 heures de travail. L'emploi artistique représente près de 80% des heures effectuées.

L'extrapolation de cette donnée à l'ensemble des équipes artistiques nous permettrait d'estimer entre 140 000 et 160 000 le nombre d'heures travaillées dans le secteur, soit entre 7% et 10% de l'emploi intermittent régional¹⁴.

Graphique 9
Répartition des heures travaillées des salariés intermittents selon le type de métiers



Témoignage

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI DE DANSER DANS L'ESPACE PUBLIC ? QUELLE EST LA DÉMARCHE ARTISTIQUE DE LA COMPAGNIE ?

Carine Kermin – Chorégraphe de la compagnie Mastoc Production

« Honnêtement, cela s'est fait un peu par accident au départ. Nous venons de la salle. Une de nos pièces, *Variation poétique pour une personne* créée en 2005, a rencontré un intérêt chez de nombreux programmeurs du réseau des arts de la rue. La proximité avec le spectateur, la configuration et la mise en scène faisaient écho aux arts de la rue. Ils ont été interpellés et nous ont programmé. C'est ainsi que nous sommes venus à la rue sans vraiment le savoir.

Cette expérience nous a conforté dans notre envie de poursuivre cette recherche du rapport au spectateur. Quelles sont les émotions entre le spectateur et l'interprète ? Comment le prendre à partie, le faire participer ? Comment s'immerger dans le public, créer des espaces, les déconstruire ? Au fur et à mesure, nous avons affirmé une écriture en espace public. Nous proposons des formes pluridisciplinaires, *in situ*¹⁵ et non frontales. Elles utilisent des grands espaces où nous déplaçons le public. Le rapport au public n'est vraiment pas le même dans la rue, il est plus fort. Dans une salle, le public est filtré.

Se confronter aux éléments naturels, à la rudesse de l'extérieur, être dans quelque chose d'instable où il faut chercher cet inconfort et cette mise en danger, sont nécessaires à notre métier d'artiste. C'est un vrai choix, les conditions sont plus dures. Par exemple, lorsque nous choisissons des interprètes, nous sommes vigilants à ce qu'ils soient ouverts à travailler en espace public et avec le public. C'est une forme de démocratisation, nous créons des formes contemporaines et les amener à tout un chacun, c'est essentiel. J'ai discuté avec des spectateurs bouleversés après nos représentations et n'ayant pas l'habitude d'assister à des spectacles de danse. Je fais ça pour ça, pour la rencontre. C'est ce qui nous permet de mieux supporter le monde dans lequel nous évoluons. »

(12) Correspond à l'emploi en contrat à durée déterminée d'usage (CDD U) relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance-chômage.

(13) Un salarié peut travailler pour plusieurs compagnies, il est donc comptabilisé plusieurs fois. La méthode de collecte des données ne nous permet pas d'identifier chaque individu.

(14) Mise en perspective de cette extrapolation avec les données fournies par Pôle emploi sur les heures déclarées en 2013 par l'ensemble des employeurs du spectacle (Centre de recouvrement et GUSO).

(15) Sur place.

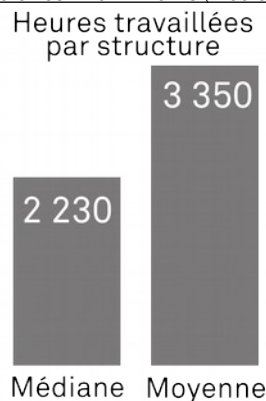
→ DES SITUATIONS CONTRASTÉES:

L'emploi de salariés intermittents varie de 2 salariés à près de 90 selon les structures. La moyenne est de 10 intermittents par structure. Les équipes sont constituées le plus souvent autour d'un noyau de collaborateurs. En fonction des productions, elles renforcent ponctuellement les moyens humains en faisant appel à d'autres salariés.

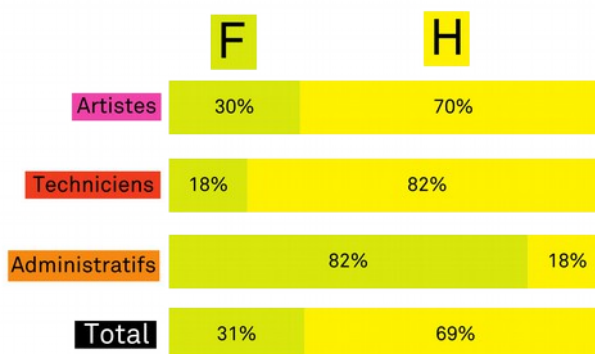
La moyenne des heures travaillées par les salariés intermittents est de 3 550 heures par structure. La médiane¹⁶ est de 2 230 heures. Cet écart entre la médiane et la moyenne démontre des situations contrastées et des économies différentes selon les compagnies. Une structure en particulier, dont l'activité est tournée essentiellement à l'international, influe de manière importante sur les résultats présentés ici.

Les femmes représentent 31% de l'emploi intermittent (proportion légèrement inférieure à celle de l'emploi intermittent régional (-1,9 point)¹⁷. 30% des artistes sont des femmes. Leur part est plus faible dans les métiers techniques (18%), majoritaire dans les métiers administratifs (82%).

Graphique 10
Nombre d'heures travaillées par structure sur l'ensemble des salariés intermittents (médiane et moyenne)



Graphique 11
Répartition des salariés intermittents selon le genre et les métiers



LES CNAR, ÉLÉMENTS DU CAHIER DES CHARGES MINISTÉRIEL :

Le ministère de la Culture et de la Communication définit trois missions principales pour les Centres nationaux des arts de la rue (il en existe 12 en France) :

- missions artistiques, création/production (soutien de la création par des coproductions, productions déléguées ou engagements d'achats, mise en place de résidences),
- missions territoriales, en direction des publics (diffusion régulière de spectacles, développement des rencontres entre actes artistiques et populations),
- missions professionnelles (pôle référent et moteur pour le secteur, reconnaissance et qualification des arts de la rue, accompagnement des parcours et des formes novatrices).

Les CNAR sont fondés sur un projet artistique et culturel porté par un professionnel répondant aux missions fondamentales précisées ci-dessus.

(16) La médiane est la valeur qui partage un échantillon en deux parties égales. La médiane de 2 230 heures travaillées indique que la moitié des structures étudiées comptabilisent plus de 2 230 heures d'intermittence, l'autre moitié est en dessous de 2 230 heures.

(17) Pôle emploi 2013.

Témoignage

LA CRÉATION DES CNAR RESTE RÉCENTE ET LEURS MOYENS MODESTES, COMMENT RÉPONDENT-ILS AUX MULTIPLES ATTENTES ET ENJEUX DE LEUR IMPLANTATION ET DU SECTEUR ? QUELLES SONT LEURS MISSIONS PRINCIPALES ?

Jean-Louis Bonnin – président du CNAR Aux Usines Boinot (Niort).

« Il y a des questions essentielles à se poser pour éviter toute ambiguïté sur les attentes des acteurs culturels et des tutelles (État, Région, Commune, Département) vis-à-vis d'un CNAR. Il existe différents degrés de réponses sur sa capacité à :

- accueillir et accompagner les compagnies dans leur production et leur développement,
- expérimenter, ouvrir de nouveaux langages et regards sur l'espace public,
- animer le centre-ville, les quartiers,
- travailler en réseau sur le territoire et développer des partenariats pour développer la diffusion des œuvres.

Une des premières missions d'un CNAR est d'être attentif à la création locale, particulièrement celle qui émerge sur le territoire régional. Cela ne signifie pas travailler exclusivement avec elles, il y a besoin de souffle extérieur. Cet accompagnement implique de définir différents paliers d'intervention. En région, le CNAR n'a pas les moyens d'accompagner toutes les compagnies et de la même façon. Une durée de 3 ans pour quelques compagnies permet d'approfondir le projet artistique et d'aider à leur développement, y compris jusqu'à une diffusion nationale ou internationale. Des espaces doivent être dédiés à la réalisation de premières étapes de travail pour favoriser l'émergence et la reconnaissance de nouvelles compagnies.

Cette notion de fabrique s'incarne dans un lieu où plusieurs compagnies puissent résider. C'est une émulation forte d'être dans un même lieu comme d'accueillir différentes dimensions de projets artistiques (de l'international à l'interrégional en passant par la dimension de recherche et d'invention de nouveaux langages). C'est peut-être aussi de jeunes artistes - dans ce cas-là l'accompagnement n'est pas le même - ou encore favoriser la transdisciplinarité. Plusieurs espaces d'accueils et différents formats de résidences sont utiles. La coordination et la structuration administrative sont aussi des éléments de réponses pour consolider le projet artistique et aboutir à son autonomie administrative (parfois mutualisée).

Les tutelles abondant l'outil¹⁸ doivent s'emparer de ces questions. Le ministère de la Culture définit clairement les missions des CNAR. Pour la ville qui accueille cet outil, il peut y avoir des distorsions. Déterminer entre État, collectivités territoriales et professionnels ces niveaux d'attentes est essentiel. Est-ce d'abord un lieu de fabrique ? Quel est le pourcentage dans le budget ? Est-ce de l'évènementiel ? Si oui, avec quels partenaires ? Un CNAR doit s'appuyer sur les scènes et acteurs culturels présents pour assurer un travail d'insertion ou de diffusion pertinent avec les populations. L'organisation de sa gouvernance doit correspondre aux différentes dimensions choisies et en impliquant, peut-être de différentes manières, l'ensemble des partenaires.

Dans ce contexte de « reconfiguration » du CNAR à l'échelle de la nouvelle région¹⁹, trouver une nouvelle organisation sur le territoire est complexe. En même temps c'est peut-être aussi une grande chance pour les compagnies, en ouvrant de nouvelles capacités de diffusion. Il est temps par le dialogue de réinventer le projet. »

(18) DRAC, Région, Commune d'implantation ou partenaires.

(19) La DRAC Poitou-Charentes et la Région conduisent actuellement une étude pour la reconfiguration du CNAR en région. Celle-ci a fait l'objet d'une présentation d'étape auprès des professionnels en comité de suivi (avril 2015).



Pépiloué et ses oies savantes et le Chœur des Oiseaux Chuchoteurs – photo : Laure Pietrement

4 ÉCONOMIE DES ARTISTES ET DES COMPAGNIES

→ UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT

En 2014, sur les 30 compagnies étudiées²⁰, les budgets cumulés représentent 3,6 millions d'euros. L'extrapolation de cette donnée²¹ nous permettrait d'estimer le poids du secteur entre 5 et 7 millions d'euros en région.

La moyenne des budgets est de 119 000 €, la médiane de 64 000 €, c'est-à-dire que plus de la moitié des budgets est supérieure à 64 000 € et l'autre moitié inférieure à ce montant. Une fois encore cet écart montre l'éventail des compagnies présentes sur le territoire. Les budgets étudiés varient entre 5 000 € et

1 000 000 €. Plus d'un tiers des compagnies étudiées ont un budget supérieur à 100 000 € en 2014.

Graphique 12
Répartition des structures selon le budget annuel (2014)

	Nb	%
Plus de 200 000 €	6	20%
Entre 100 000 et 200 000 €	5	17%
Entre 50 000€ et 100 000 €	6	20%
Entre 20 000€ et 50 000 €	9	30%
Moins de 20 000 €	4	13%

→ UNE ÉCONOMIE REPOSANT PRINCIPALEMENT SUR LA VENTE DE SPECTACLES

La masse salariale (emploi intermittent et permanent) représente 2/3 des dépenses.

Les ressources propres (principalement la vente et la cession de spectacles) correspondent à 70% des budgets des équipes artistiques.

Les subventions publiques représentent 26% des budgets.

Un tiers des compagnies déclare des coproductions ou des pré-achats. Ces derniers représentent une faible partie du budget, en moyenne 3%. Cette tendance confirme la faiblesse des moyens de production dans ce secteur.

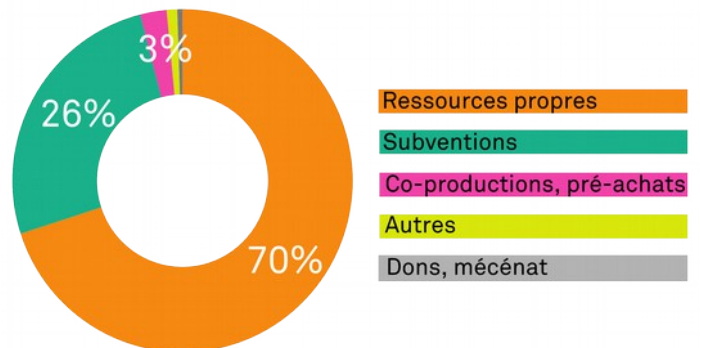
44% des compagnies ont des mécènes ou reçoivent des dons de particuliers dans

le cadre de leurs activités. Le montant des sommes reçues représente une part minime des budgets (0,5%).

Graphique 13
Part de la masse salariale au sein des dépenses



Graphique 14
Répartition des recettes et subventions d'exploitation



(20) Sur les 45 participants, 15 réponses n'étaient pas renseignées ou exploitables.

(21) Par exemple, une étude menée en Languedoc-Roussillon indique une moyenne budgétaire de 69 000 € et une médiane de 59 000 € en 2012 sur 35 compagnies étudiées. Cet ensemble représente 2,4 millions d'euros.

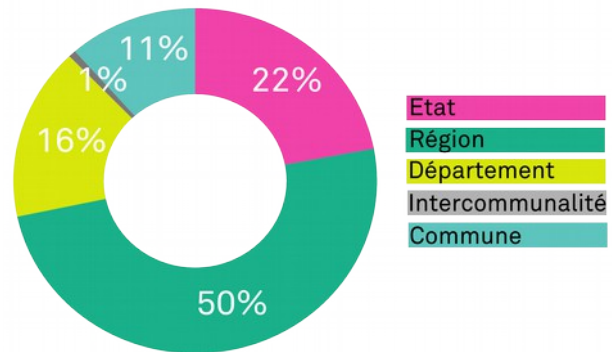
→ LE SOUTIEN DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En 2014, 89% des compagnies disposent de subventions d'un ou de plusieurs partenaires publics. La moitié des compagnies a moins de deux partenaires financiers.

La moyenne des subventions perçues par une structure est de 35 000 €, la médiane est de 20 000 €.

La Région Poitou-Charentes octroie plus de la moitié des subventions, ensuite l'État (22%) puis les Départements (14%), les Villes (11%) et leurs intercommunalités (1%).

Graphique 15
Répartition du total des subventions selon le type de financeur (2014)



L'ESPACE PUBLIC, UN TERME POLYSÉMIQUE ²²

Terme apparu dans les années 1960. De nombreux concepts se sont construits autour de la définition de l'espace public lui donnant ainsi une dimension polysémique forte, par exemple :

- il désigne le lieu du débat public, de la sphère publique,
- en sociologie urbaine, il correspond aux espaces de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition ou d'évitement,
- les géographes et urbanistes l'emploient pour désigner un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin.

Pour reprendre les propos de Laure Ortiz, juriste et professeur à l'IEP de Toulouse, lors de l'atelier *Ordre et désordre dans l'espace public* en 2014 dans le cadre des travaux de la MNACEP : « L'espace public avait une connotation très positive en sciences sociales et en philosophie politique, en lien avec la citoyenneté, le partage, l'échange. On assiste à une dérive, avec son introduction, très récente en droit, dans la loi de 2010 sur la dissimulation du visage dans l'espace public (...). La définition qui en est donnée ne cesse d'inquiéter les juristes : l'espace public, dans cette loi, renvoie aux voies publiques, aux lieux accessibles au public et affectés au service public. Ce qui embrasse en fait aussi des lieux privés, et vient justifier un pouvoir d'intervention et d'ingérence de l'État destiné à promouvoir une nouvelle conception de l'ordre public. Pas seulement une conception en lien avec les risques de troubles matériels engendrant des dégâts physiques, mais aussi avec une double extension : d'une part, un espace public qui est de moins en moins un espace de citoyenneté, mais plutôt un espace régalien de contrôle étatique (avec une extension du panoptique) ; d'autre part, une transformation de l'ordre public, qui n'est plus simplement l'ordre public matériel mais aussi, de plus en plus, un ordre public immatériel (...). Il y a là un enjeu majeur dont se saisissent les propositions artistiques et les formes d'expression hors les murs parce qu'elles sont *iconoclastes*, *font justement désordre* et viennent donc interroger la notion d'espace public. »

(22) Sources : <http://www.hypergeo.eu> et MNACEP - atelier « Ordre et désordre dans l'espace public : jusqu'où peut-on aller trop loin ? », Aurillac août 2014.

LES ARTS DE LA RUE AU SEIN DES POLITIQUES PUBLIQUES EN POITOU-CHARENTES : CHIFFRES REPÈRES 2008 - 2012²³

En 2012, le spectacle vivant représente 40% des dépenses culturelles publiques soit 70 millions d'euros. 18% de ce financement est dédié au soutien à la création rassemblant les lieux de création, les équipes artistiques du spectacle vivant (ensembles, groupes et compagnies) et les structures de production. En 2012, les arts de la rue représentent 12% des subventions attribuées aux équipes artistiques du spectacle vivant, après la musique classique et contemporaine (45%), le théâtre (26%), et devant la danse (8%), le cirque (3%) et les musiques actuelles (3%).

Entre 2008 et 2012, le montant global des crédits attribués aux équipes artistiques du spectacle vivant diminue de 7%. Les arts de la rue et les musiques actuelles sont les deux secteurs qui enregistrent une progression, respectivement +0,6 point et +1,3 point. Rappelons que sur cette période, une seconde compagnie d'arts de la rue est conventionnée par la DRAC. La Région Poitou-Charentes, après le plan de développement des arts de la rue 2006-2009, a également conduit le plan en faveur des musiques actuelles de 2010 à 2013.

En comparaison de l'année 2008, des dépenses directes de collectivités en faveur de compagnies d'arts de la rue sont identifiées en 2012 pour un montant total de 182 000 € pour conduire des projets spécifiques (créations dans le cadre de Hué/Vietnam et ouverture des *Nuits Romanes* par exemple).

Graphique 16

Répartition des subventions à destination des équipes artistiques du spectacle vivant par discipline (dépenses de fonctionnement – 2012)

	Montant des subventions	%	médiane par bénéficiaire	moyenne par bénéficiaire	évolution 2008-2012
Musiques classiques et contemporaines	3 681 100 €	45%	14 600 €	245 400 €	-4%
Théâtre	2 174 900 €	26%	11 400 €	28 200 €	-14%
Arts de la rue	1 024 500 €	12%	20 400 €	27 700 €	+7%
Danse	685 700 €	8%	13 500 €	32 600 €	-4%
Cirque	283 800 €	3%	26 000 €	47 300 €	-33%
Musiques actuelles	222 200 €	3%	10 800 €	18 500 €	+27%
Pluri-domaines	180 300 €	2%	9 300 €	16 300 €	+13%
Total	8 252 500 €	100%	13 300 €	46 100 €	-7%

(23) Les financements publics de la culture en Poitou-Charentes en 2012, principaux repères, L'A., décembre 2014.

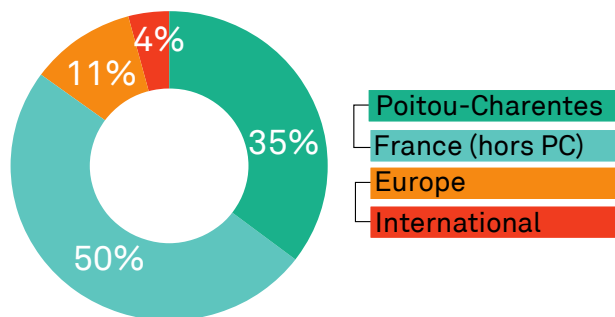
L'analyse des dépenses culturelles de l'État et des collectivités territoriales étudiée régulièrement par L'A. apporte des indices complémentaires sur le soutien auprès des équipes artistiques en région. Ce recueil des dépenses en faveur de la culture est réalisé auprès de 32 entités en Poitou-Charentes (l'État – DRAC et crédits centraux régionalisés, la Région, les 4 Départements, les 14 Communes de plus de 10 000 habitants, les 12 intercommunalités comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

5 GÉOGRAPHIE DE LA DIFFUSION DES CRÉATIONS RÉGIONALES²⁴

→ DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

En 2014, 85% des spectacles diffusés par les compagnies régionales le sont en France. La région accueille 35% de cette diffusion. Une représentation sur sept est diffusée à l'international²⁵, majoritairement sur le territoire européen. La moitié des compagnies ont effectué au moins une date à l'étranger en 2014. La diffusion internationale est régulière pour quelques-unes d'entre elles seulement.

Graphique 17
Part des représentations selon le territoire de diffusion



→ UNE MOYENNE DE 30 REPRÉSENTATIONS PAR COMPAGNIE EN 2014

En moyenne, une compagnie effectue 30 représentations en 2014, la médiane de cette diffusion est de 28 représentations. En 2014, sur un échantillon de 29 compagnies, 720 représentations dans l'espace public sont

recensées. Au total, ce sont 87 spectacles différents programmés par 360 opérateurs, structures culturelles ou collectivités territoriales.

→ UNE PLURALITÉ DE PROGRAMMATEURS REPÉRÉS

Programmateurs inscrits dans le champ du spectacle vivant (structures culturelles, festivals dédiés) ou occasionnels (structures sociales, de santé ou d'éducation, organismes privés), la diffusion des arts de la rue est marquée par une pluralité de structures d'accueil et de lieux de représentations.

en 2014. Cette proportion interroge nécessairement l'économie du secteur dans un contexte de diminution de la dépense publique.

La présence des compagnies et leur travail d'immersion témoignent aussi d'un passage d'une logique événementielle au développement culturel local. Les collectivités territoriales occupent une place importante dans la programmation : 50% de la diffusion

(24) Statistique établie sur le recueil des agendas de tournées des compagnies régionales en 2014 (29 compagnies étudiées). Cette analyse doit être approfondie sur une période plus longue pour confirmer ces premières tendances.

(25) Ce ratio est de 1 représentation sur 10 diffusée à l'international en 2013 pour les compagnies implantées en Aquitaine. *Étude sur les arts de la rue en Aquitaine*, Région Aquitaine - Nicolas Jumelle, Aquilarue, janvier 2015.

Témoignage

QUELS RÔLES ONT JOUÉ LES ARTS DE LA RUE SUR L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE COMMUNE ?

Jean Giret – Maire de Bouillé-Saint-Paul (79)

« Tout est parti en 1996 de l'acquisition par la Commune du site du château et de la question de sa valorisation. Nous avons puisé dans la ressource associative⁽²⁶⁾ pour développer un projet culturel. Nous avons commencé par le théâtre, puis les arts de la rue se sont très vite imposés, dès 1997 avec le spectacle *Le Bouillant de bouillon*⁽²⁷⁾. Pour une commune de 400 habitants sans équipement culturel, j'ai été séduit au départ par le fait que les artistes investissent l'espace public. Ce côté me plaisait ainsi que leur proximité avec les organisateurs.

Avant que la Commune se positionne dans l'aménagement du bourg, il y a eu plusieurs étapes. Au fil de la programmation du festival, les artistes ont petit à petit débordé du site du château en se produisant dans d'autres lieux. Le festival est éphémère, mais il développe chez nous des imaginaires et interroge la façon dont nous percevons notre quotidien. Un des éléments marquant fût la transformation du village en une immense plage, *Bouillé-sur-Mer* en 2004. Cela a été un déclic.

Au même titre que d'autres Communes dans le cadre du plan d'aménagement intercommunal, nous avons réfléchi à l'aménagement du bourg à partir de 2005. Avec le festival, nous avons l'habitude de voir se transformer le village le temps d'un week-end. Nous avons souhaité associer un regard d'artiste aux compétences d'architecte et de paysagiste⁽²⁸⁾. Ce fût le point de départ pour aboutir à la validation, en 2007, par le conseil municipal d'un projet de transformation de l'espace public qui fût accompagné par le Collectif Ici Même avec Marc Etc et le paysagiste Denis Delbaere d'Interlieu.

C'est une formidable rencontre pour eux comme pour nous. Le projet d'aménagement du centre-bourg est devenu un projet de transformation de l'espace public. À titre d'exemple, l'accent a été mis sur les chemins ruraux, en réponse à notre habitat dispersé, comme espace public et espace scénographique. Nous avons réinvesti ces lieux par des balades avec des artistes dans l'objectif de relier les différents hameaux et découvrir le paysage d'une autre manière. Le site de l'ancien château est beaucoup plus ouvert aujourd'hui sur l'ensemble du village et la place.

Nous n'aurions pas pu contractualiser ce projet de transformation de l'espace public à cette échelle si nous n'avions pas eu l'expérience du festival. Le premier diagnostic du Collectif Ici Même, présenté de manière très décalé, s'intitulait *Brouiller Bouillé* pour nous démontrer l'instabilité des appellations de nos lieux, l'hétérogénéité géologique et paysagère de notre commune. C'est très bien passé au niveau du conseil municipal. Ce regard décalé et sensible était là pour mettre l'accent sur les orientations que nous avons à travailler, à clarifier et à affirmer. Ces réflexions ont donné du sens à nos actions. Cela traduit bien l'identité de Bouillé et de ses habitants. Ce nouvel aménagement de la commune et son aspect novateur traduit aussi 20 ans de lien avec les arts de la rue. »

(26) Entre 70 et 80 bénévoles sont régulièrement présents pour l'organisation du festival qui se déroule en juillet.

(27) Compagnie l'Excuse.

(28) Le cahier des charges de l'étude est rédigé avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Deux-Sèvres (CAUE 79) et d'autres partenaires. La réalisation de cette étude sur le centre-bourg (2005-2007) a bénéficié du soutien de la Région Poitou-Charentes et le Département des Deux-Sèvres.

6 PERSPECTIVES





L'A. Agence culturelle du Poitou-charentes

91 boulevard du Grand Cerf

86 000 Poitiers

Tél. : 05 49 55 33 19

Email : accueil@culture-poitoucharentes.fr

Web : www.culture-poitoucharentes.fr

Conception / rédaction

Pôle Observation-ressources, Maud Régnier

L'A. Agence culturelle du Poitou-Charentes est missionnée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) et la Région Poitou-Charentes.